



## Sète, cité maritime de caractère

### OFFICE DE TOURISME DE SETE Comité de direction du 28 février 2020

## Compte-rendu

Le 28 février deux mille vingt, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Sète s'est réuni en session ordinaire à 12h30 à l'Office de tourisme, 60 Grand'rue Mario Roustan, 34200 SETE, sous la présidence de Madame Marie de la Forest.

#### MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

**TITULAIRES PRÉSENTS (9)** : Mesdames Marie de la Forest, Anne de Grave, Corinne Dambielle-Mosler, Jocelyne Cassany, Colette Jamma, Valérie Carrasco-Doumayrou, Messieurs Emile Anfosso, Gérard Castan, Marc Chevallier.

**SUPPLEANTS PRÉSENTS (4)** : Madame Jocelyne Gizardin, Messieurs Michel Bodard, Gérard Naudin, Jean-Pierre Lafalla.

- **dont votants (3)** : Madame Jocelyne Gizardin, Messieurs Michel Bodard, Jean-Pierre Lafalla.

**TOTAL DE VOTANTS (12)** - Quorum : 11 votants minimum

**Invités présents** : Messieurs Gérald Foncelle – Trésorier principal, Bernard Bourdon

La date du comité de direction a été communiquée par mail le 3 février 2020. La convocation, l'ordre du jour, le rapport de séance, le rapport financier avec une synthèse du compte administratif et du budget supplémentaire ainsi que le compte rendu du dernier comité de direction ont été adressés aux membres le 21 février 2020.

Sont remis à chaque membre après signature de la liste de présence un dossier contenant le rapport de séance, le bilan d'activité, le rapport financier, une synthèse du compte administratif et du budget supplémentaire, de même que le plan d'action marketing.

Marie de La Forest, présidente de l'Office de tourisme, souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 12h38.

Avant la lecture des délibérations, Marie de la Forest a souhaité profiter de ce dernier comité sous sa présidence pour faire part de sa satisfaction quant aux résultats obtenus.



#### Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan  
33 (0)4 99 04 71 71  
tourisme-sete.com  
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037  
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA  
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS  
TVA intracommunautaire FR3144488465400013





La présidente est fière des objectifs atteints et souligne que le financement propre de l'Office de tourisme est passé à 71,4%, grâce à l'optimisation de la taxe de séjour et du secteur des ventes.

Les membres ne souhaitent pas émettre d'observations et Marie de la Forest les invite à :

- approuver le bilan d'activité 2020.

**La délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour**

### 3 - Approbation du compte administratif – exercice 2019 – M14

La vice-présidente Anne de Grave présente le compte administratif à l'appui de la synthèse budgétaire et du rapport financier remis aux membres en début de séance.

En section de fonctionnement sont constatés 2 495 516,56 € de dépenses et 2 489 823,48 euros de recettes avec un solde d'exécution de -5 693,08 €. Se rajoute le résultat 2018 reporté de 134 981,26 €, ce qui donne un résultat de clôture de 129 288,18 €.

En section d'investissement sont constatés 66 942,38 € de dépenses et 58 664,35 € de recettes, le solde d'exécution est de -8 278,03 €. Se rajoute le résultat 2018 reporté de 48 203,88 ce qui donne un résultat de clôture de 39 925,85. Des restes à réaliser pour 34 252,59 € et un besoin de financement de 17 000 € sont également proposés.

La vice-présidente attire l'attention sur l'accroissement significatif de l'activité, la bonne santé financière de l'Office de tourisme qui n'a pas recours à l'endettement et qui présente un financement propre important avec une baisse progressive la subvention de la commune, tel que souhaité en début de mandat.

La présidente propose de passer au vote pour :

- approuver le compte administratif 2019 de l'Office de tourisme et le rapport financier
- clôturer définitivement les comptes de 2019

**La délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour**

### 4 - Approbation du compte de gestion 2019

La vice-présidente précise que les chiffres du compte de gestion établi par le trésorier sont identiques à ceux du compte administratif et remercie le trésorier municipal pour son travail de conseil et l'écoute de son équipe.

Compte tenu de ces divers éléments, la présidente propose aux membres

D'approuver le compte de gestion 2019 de l'Office de tourisme

**- La délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour**

### 5 - Affectation des résultats 2019

Anne de Grave détaille les chiffres relatifs à l'affectation des résultats 2019 à reporter sur l'exercice 2020.

Sont affectés au budget supplémentaire :

- l'excédent de résultat net de fonctionnement pour 112 288,18 € au compte 002
- l'excédent de résultat d'investissement pour 39 925,85 au compte 001
- des restes à réaliser de la section d'investissement pour 34 252,59 €



#### Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan  
33 (0)4 99 04 71 71  
tourisme-sete.com  
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037  
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA  
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS  
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



- un besoin de financement de la section d'investissement pour 17 000 € au compte 1068

Ceci étant exposé, la présidente invite les membres à :

Approuver l'affectation des résultats du compte administratif 2019 de l'Office de tourisme au budget 2020.

**- La délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour**

## 6 - Approbation du budget supplémentaire 2020

La vice-présidente propose d'intégrer l'affectation des résultats votée précédemment, soit :

- 112 288,18 € au compte 002, 39 925,85 au compte 001, des restes à réaliser de la section d'investissement pour 34 252,59 €, 17 000 € au compte 1068.

Sur la base des versements de taxe de séjour effectués en début d'année par les plateformes de réservation en ligne qui sont supérieurs aux prévisions, elle suggère également de prévoir de nouvelles recettes pour 180 000 euros.

Les crédits soumis au vote présentent un total de 292 288,18 € en section de fonctionnement et de 56 925,85 € en section d'investissement.

Anne de Grave précise que l'excédent reporté et les nouvelles recettes permettront de renforcer plus spécialement le secteur de la promotion touristique (plus de 60 % des crédits prévus).

Ceci étant exposé, Marie de la Forest invite les membres à

Approuver le budget supplémentaire 2020

**- la délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour**

## 7 - Approbation du plan de communication et de marketing 2020

La directrice présente le plan communication qui vise 6 objectifs majeurs et 5 principaux marchés. Il prévoit de la presse écrite, de la promotion sur les radios, des campagnes d'affichage, du web marketing, la promotion via les réseaux sociaux, du digital-web, des opérations grand public, des accueils ou voyages de presse et d'influenceurs ainsi que des opérations de relations publiques avec les professionnels du tourisme.

Ceci étant exposé, la présidente invite les membres à :

Approuver le plan de communication et de marketing 2020

**- la délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour**

## 8 - Souscription d'un contrat pour l'affichage sur véhicules de transport en commun à Genève et Lausanne

La présidente propose de souscrire un contrat pour une campagne d'affichage sur les autobus Citaro à Lausanne et sur le tram à Genève du 8 avril au 5 mai 2020.

Une opération groupée sera menée avec l'Office de tourisme intercommunal et permettra de renforcer l'impact de la promotion de notre territoire.

Ceci étant exposé, la présidente invite les membres à :

Autoriser la directrice à signer les documents contractuels avec  
- la Société TPUB à Genève pour l'affichage :



### Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan  
33 (0)4 99 04 71 71  
tourisme-sete.com  
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037  
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA  
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS  
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



**Montant : 9 266,75 €**      **Fonction : 04 PUB**      **Nature : 6237**  
- la Société Commpub à Ville la Grand pour la fabrication des affiches :  
**Montant : 2 004,00 €**      **Fonction : 04 PUB**      **Nature : 6237**

**- la délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour**

**9 - Souscription d'un contrat pour une campagne d'affichage urbain à Lyon et Toulouse**

Marie de la Forest demande l'autorisation aux membres du comité de direction de souscrire un second contrat pour une campagne d'affichage urbain sur Lyon et Toulouse. La prestation comprend 179 faces sur Lyon et 81 faces sur Toulouse publiées durant 7 jours entre les 18 au 31 mars.

Ceci étant exposé, la présidente invite les membres à :

**Autoriser** la directrice à signer les documents contractuels avec la société JC Decaux  
**Montant : 23 252,41 €**      **Fonction : 04 PUB**      **Nature : 6237**

**- la délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour**

**10 - Décisions prises par la directrice dans le cadre de la délégation de compétences**

La présidente propose aux membres d'apporter des précisions sur le tableau présenté. Les membres n'émettent pas d'observations et ne sollicitent pas de complément d'information.

*La présidente demande aux membres s'ils souhaitent poser d'autres questions, les remercie pour leur présence, les invite à signer les divers documents et à rejoindre le buffet pour un moment de convivialité.*

*La séance est levée à 13 heures 35.*

Sète, le 28 février 2020

Tiphaine COLLET – Directrice

